

Communiqué de presse, 18 août 2020

Début du semestre : cours en mode présentiel dans la mesure du possible

L'organisation du semestre d'automne 2020 et de la deuxième session d'examens jusqu'en septembre à l'Université de Berne a été décidée : les examens et les cours doivent avoir lieu en mode présentiel autant que possible. La santé des étudiant-e-s et des enseignant-e-s est toujours une priorité absolue. Si elle ne peut être garanti, des alternatives numériques seront utilisées.

À l'Université de Berne, l'enseignement en mode présentiel doit reprendre dans la mesure du possible au semestre d'automne 2020, qui débute le 14 septembre 2020. Toutefois, la santé des étudiant-e-s et des enseignant-e-s reste toujours la priorité absolue. Pour cette raison, la distanciation sociale de 1,5 m doit être respectée, sinon le port d'un masque de protection est obligatoire pendant les cours. En outre, la moitié au maximum des sièges disponibles dans les salles de cours peut être occupée. Les règles de distanciation s'appliquent également dans les couloirs des bâtiments universitaires. Si le nombre de personnes est important et qu'une distance de 1,5 m ne peut plus être maintenue, il faut également porter des masques. En outre, les mesures de protection et d'hygiène habituelles s'appliquent.

"Comme la situation risque de se dégrader au cours du semestre, nous devons pouvoir passer rapidement à l'enseignement en ligne", déclare Bruno Moretti, Vice-recteur de l'enseignement. En conséquence, un "plan B", à savoir une solution purement numérique, doit être prévu pour chaque cours.

Bien préparé à l'enseignement numérique

Avant même la crise de Corona, l'Université de Berne avait déjà développé le domaine du "soutien numérique à l'enseignement", par exemple en développant son infrastructure podcast ou en soutenant de nombreux projets dans le domaine du "blended learning". En conséquence, les enseignant-e-s sont également libres de planifier la mise en œuvre purement en ligne de leurs cours. "Dès le tout début du confinement, grâce à l'engagement exceptionnel des enseignant-e-s, des collaborateur-trice-s et des étudiant-e-s, toute l'exploitation est passée au numérique en trois jours", dit Moretti. "Si cela s'avérait nécessaire, nous sommes bien préparés pour un changement rapide". Et d'ajouter : "L'Université de Berne reste également convaincue de la valeur particulière de l'enseignement en mode présentiel et estime que travailler au développement d'une combinaison d'enseignement en classe et en ligne est judicieux". Par exemple, l'enseignement en classe devrait être assuré en particulier pour les cours présentant un degré élevé d'interactivité tels

que les séminaires ou pour les stages et l'enseignement en laboratoire. "Il est également important pour nous que les étudiant-e-s de première année, en particulier, puissent suivre des cours en mode "face à face" chaque fois que cela est possible, afin de mieux s'intégrer dans leurs études et dans la vie universitaire".

Les examens ont lieu sur place

Pour les examens qui ont lieu en août et en septembre avant le début du semestre en mode présentiel, les distances habituelles doivent être maintenues - avec un siège vide entre deux étudiant-e-s. Si l'espace offre suffisamment de place pour maintenir la distance prescrite de 1,5 m, il n'est pas nécessaire de porter un masque de protection. Sinon, le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes présentes lors de l'examen, y compris les collaborateur-trice-s. Les étudiant-e-s qui appartiennent au groupe à risque se voient proposer des solutions alternatives et sûres, comme des examens en ligne, chaque fois que cela est possible. Les masques doivent également être portés dans les couloirs des bâtiments où se déroulent les examens. Les étudiant-e-s qui ne portent pas de masque ne seront pas admis-e-s aux examens. "Les étudiant-e-s sont eux-mêmes responsables de l'obtention des masques pour les examens, mais au début du semestre, l'Université de Berne fournira à tous les étudiant-e-s deux masques en tissu lavable chacun", explique Moretti. En outre, l'Université de Berne recommande aux étudiant-e-s et aux collaborateur-trice-s d'utiliser l'application SwissCovid.

La journée du début des études en mode décentralisé

Les journées d'introduction qui se dérouleront cette année du 9 au 11 septembre, et où les nouveaux étudiant-e-s sont accueilli-e-s par la Direction de l'Université et les instituts, seront décentralisées et auront lieu en partie de manière numérique. Les étudiant-e-s doivent s'inscrire pour pouvoir assister à ces journées d'introduction. Lors de la journée du début des études, le Recteur et le Secrétaire général accueilleront les étudiant-e-s par vidéo-conférence plutôt que dans l'Aula normalement bondée du bâtiment principal.

Contact :

Media Relations, Université de Berne

Tél.: +41 31 631 41 42 / medien@unibe.ch